

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :16
Votants :
Procuration..... 3
Date de la convocation :
24 mars 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE du 31 mars 2015

Délibération 2015-04

OBJET : Autorisation de signature de l'Avenant au Contrat d'Eco-Emballages pour l'Action et la Performance.

- Original
 Expédition certifiée conforme à l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE QUINZE, le 31 mars à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Membres suppléants :

Bernard MONNIER, Françoise THOMEL, Pierre SALMON, Jean-Paul ARNAUD, Gilbert TAULANE, Claude BERENGER

Procurations :

Danièle PUGNAIRE représentée par Josette BALDEN

Guilaine DEBRAS représentée par Claudine MAURY

Patrick LAFARGUE représenté par Monique ROBORY-DEVAYE

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Danièle PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Bernard DUBOIS, Michel VIANO représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins.

Guy LOPINTO, Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20150331-2015-04-DE
Date de télétransmission : 20/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015

Monsieur Eric MELE est désigné en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par délibération en date du 23 mars 2011, vous avez autorisé Madame la Présidente à signer avec la société agréée Eco-Emballages un contrat programme « barème E » d'une durée de 6 ans (échéance 31 décembre 2016) sur l'intégralité de son territoire. Ce contrat a pour objet d'apporter des soutiens financiers pour les collectivités s'engageant à mettre en place un projet de collecte et de tri de leurs déchets d'emballages ménagers en vue de leur recyclage et de leur valorisation.

En 2011, UNIVALOM a été retenu pour être « site pilote » du projet d'extension des consignes de tri des emballages plastiques menée par la société agréée Eco-Emballages, et par délibération en date du 21 novembre 2011, Madame la Présidente a été autorisée à signer l'avenant au contrat pour l'action et la performance « tout plastique » ainsi que toutes les pièces consécutives à son exécution avec la société Eco-Emballages.

Cette expérimentation s'est déroulée du 1^{er} mai 2012 au 31 décembre 2013 sur les Communes d'Antibes, Biot, Mandelieu-La Napoule, Mougins, Valbonne, Vallauris, et Théoule-sur-Mer.

En décembre 2014, Eco-Emballages a donné son accord pour une extension de l'expérimentation « tout plastique » à la totalité du territoire d'UNIVALOM sous contrat barème E à compter de 2015.

Afin de poursuivre l'extension « tout plastique » et de prétendre à un soutien à la tonne de nouvelles résines par la société Eco-Emballages, il vous est proposé d'approuver la signature de l'avenant au contrat pour l'action et la performance « Suite de l'expérimentation tout plastique » avec la société agréée Eco-Emballages, dont le siège social est situé 50 boulevard Haussmann – 75009 – Paris, représenté par son directeur général.

**Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'avenant au contrat pour l'action et la performance ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente




Josette BALDEN